

CHEZ NOUS



à Sarroux-Saint-Julien



BULLETIN MUNICIPAL N° 1

JANVIER 2017

ÉDITO

Comme vous pouvez le constater, ce bulletin est un numéro spécial car il est désormais « Chez Nous » à Sarroux-Saint-Julien. Nous y sommes : la commune nouvelle Sarroux-Saint-Julien est effective depuis le 1^{er} janvier.

Cette commune nouvelle permet l'émergence d'une nouvelle collectivité rurale forte de 863 habitants qui sera plus dynamique, plus attractive, en capacité de porter des projets plus ambitieux et de mutualiser les services. Elle assurera la possibilité d'une meilleure représentativité de nos territoires au sein des diverses structures (État, Communauté de Communes...)

Cette nouvelle entité a vocation à maintenir un service de proximité en constituant un véritable village rural, tout en assurant le développement cohérent des anciennes communes la constituant et qui conserveront leur identité respective et historique.

Nos habitants ont tellement créé de liens que ce sont les structures communales qui étaient en retard. Il était alors de notre devoir d'élus de dépasser nos difficultés et de trouver un consensus afin d'aboutir à ce beau projet.

Tout cela est né, d'une part, du constat des liens existants de façon naturelle et depuis longtemps entre nos territoires, et d'autre part sur la nécessité dans un contexte général de complexité croissante de la gestion municipale, couplée à une baisse des dotations, de se regrouper pour faire face à un enjeu majeur : celui du meilleur service à nos populations.

Réuni en Conseil Municipal à vingt-deux dès le 2 janvier 2017, nous avons validé les premières délibérations et dès lors, et afin de mieux vous servir, nous avons décidé de supprimer les communes déléguées.

Être unis pour être plus forts.



En effet, cette décision nous permet, depuis le 1^{er} janvier, la mise en commun et la mutualisation des ressources humaines et financières des deux anciennes collectivités par une gestion administrative unique et génératrice d'efficacité et d'économies importantes.

Tout cela est donc le gage pour chaque habitant d'une meilleure qualité de services.

Il faut aussi dire que ce projet demandera au départ beaucoup de travail et de temps pour mettre en place une structure efficace.

Nombre de dossiers épineux vont se présenter à nous.

Tout d'abord celui de notre nouvelle intercommunalité "XXL" partant du barrage de Bort-les-Orgues pour finir aux sources de la Creuse avec pas moins de 72 communes ; puis celui de nos écoles auxquelles nous sommes toutes et tous très attachés. Il nous faudra être vigilants, et nous devons réfléchir et donner des orientations fortes afin d'accueillir de nouveaux habitants.

Enfin cet édit est pour moi l'occasion, au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, de vous présenter tous nos vœux. En cette nouvelle année qui sera comme un chemin qui se dévoile, que sur la route de vos projets le soleil se mêle aux étoiles !

Imaginer, oser, entreprendre, travailler, valoriser notre village, construire un meilleur avenir ENSEMBLE, tels sont nos objectifs pour cette année 2017 et rendre notre nouveau territoire compétitif, attrayant pour nos habitants, plus attractif et solidaire pour ceux qui le découvrent sera notre seule ambition.

Bonne Année Nouvelle et Bonne Commune Nouvelle...

Xavier Gruat

DATES À RETENIR

A. G. de l'Association Loisirs & Culture

Samedi 21 janvier, 20 h 30

A. G. de la population

Dimanche 22 janvier, 10 h.

Repas de Aînés

Dimanche 22 janvier

Comité d'Animation : soirée « poulet au curry »

Samedi 18 février, 19 h 30

VOS RUBRIQUES

- Page 2 – Conseil municipal
- Page 3 – Conseil (suite) / Mairie / Haute-Corrèze Communauté
- Page 4 – Foyer Rural / A. L. C.
- Page 5 -6 – « Trombinoscope »
- Page 7 – Infos en vrac / Une belle nouveauté...
- Page 8 – Comité d'Animation / Migrants / C. N. I.
- Page 9 – Ping Saint-Julien / A. L. S. H.
- Page 10 – Judo / État-civil / La Dordogne...

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du LUNDI 2 JANVIER

Présents : Jean-Paul ALPHONSOUT – Michel CHEMINADE – René DEZIEUX – Jean-Baptiste FORESTIER – Marc FOURNAND – Aurélie GOUET – Xavier GRUAT – Nicolas JOUVE – Jean-Pierre LACOMBE – Hervé MASSIAS – Éric MIALLARET – Florence MONERIE – Franck MOUSSARD – Nathalie PESEYRE – Laurent PRADAT – Mireille PREVOT – Jean-Claude SANGOÏ – Nadine VAQUERO – John de VISSER

Absent : Jean-Jacques GOUTTEBROZE

Absente excusée : Agnès COUDERT

Secrétaire de séance : Jean-Claude SANGOÏ.

En sa qualité de doyen des maires de Sarroux et de Saint-Julien, Jean-Claude Sangoï ouvre la séance à 20 heures 40.

Il accueille Mme Adeline Savy, Sous-Préfet d'Ussel, en la remerciant vivement de sa visite et de l'attention qu'elle porte à notre territoire. Il rappelle la nécessité de se montrer forts, unis et à l'écoute de la population qui, par 87 % des suffrages exprimés, a souhaité l'union. Mme le Sous-Préfet répond en disant l'intérêt qu'elle porte à cette première pour la Haute-Corrèze ; elle sera très attentive à notre évolution et elle encourage l'ensemble du Conseil à œuvrer au mieux pour la commune nouvelle.

1 – Installation du nouveau Conseil et élection du maire et des adjoints

M. Marc Fournand, doyen d'âge du Conseil, prend la parole, accueille ses collègues et demande si des personnes briguent la fonction de maire. M. Jean-Claude Sangoï prend la parole pour indiquer qu'il n'a pas l'intention d'être candidat et il propose M. Xavier Gruat, plus jeune et très impliqué dans la gestion communale, comme candidat. M. Gruat accepte. Le vote s'organise et donne :
Votants : 19 – Blanc : 1 – Mme Florence Monerie : 1 – M. Xavier Gruat : 17. M. Marc Fournand proclame M. Xavier Gruat maire de la commune nouvelle Sarroux-Saint Julien.

M. le Maire remercie les conseillers et propose de procéder à l'élection des ad-

jointes en rappelant que, lors d'une réunion informelle précédente, les conseillers avaient convenu de choisir, dans ce cas de figure, cinq adjoints dont trois anciens conseillers de Sarroux alors que Saint Julien aurait deux postes de telle sorte que les élus soient en nombre égal pour Sarroux et Saint-Julien. Ces élections donnent :

Premier adjoint : M. Jean-Claude Sangoï, 19 votants, 18 voix pour.

Deuxième adjoint : M. Nicolas Jouve, 19 votants, 18 voix pour.

Troisième adjoint : M. Jean-Paul Alphonsout, 19 votants, 18 voix pour.

Quatrième adjoint : M. Jean-Pierre Lacombe, 19 votants, 18 voix pour.

Cinquième adjoint : M. Hervé Massias, 19 votants, 18 voix pour.

2 – Délibération de suppression des communes déléguées

M. le Maire propose que, conformément à la proposition faite lors d'une réunion préparatoire, les communes déléguées soient supprimées afin de simplifier la gestion administrative de Sarroux – Saint Julien. Cette suppression conduit à regrouper les deux secrétariats à la mairie de Sarroux qui devient mairie unique. L'état civil de Saint-Julien est aussi intégralement transféré à la susdite mairie.

Votants : 19 – Abstention : 0 – Contre : 2 – Pour : 17.

3 – Indemnités des élus

M. le Maire présente le régime en vigueur des indemnités de fonction (loi du 9 mars 2015 revue fin 2016) pour le maire et les adjoints. L'indice de base à considérer est l'indice 1 015. Pour les communes de 500 à 999 habitants, le maire peut prétendre à une indemnité maximale égale à 31 % de l'indice 1 015 alors que chacun des élus a, au maximum, 8,25 % de cet indice. Ces indemnités entrent en vigueur dès le 1er janvier 2017.

Il remarque que, par rapport aux anciennes indemnités en cours dans les deux communes, l'économie pour Sarroux-Saint Julien est de 34,87 euros mensuels.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces indemnités.

4 – Délégation au maire

M. le Maire propose de reconduire en l'état la délégation qui avait été attribuée

aux maires de Sarroux et de Saint-Julien suite à l'élection municipale de mars 2014. Le Conseil approuve à l'unanimité.

5 – Délégation pour les marchés publics

M. le Maire propose qu'en matière de marché public, le conseil municipal autorise le maire qui est l'ordonnateur à signer tout marché quel que soit le montant et dès le premier euro. Le Conseil municipal vote à l'unanimité.

6 – Mise en place des commissions

Jean-Claude Sangoï, s'appuyant sur les travaux préparatoires de la réunion commune du 21 septembre propose la mise en place des commissions suivantes, sachant qu'un adjoint au maire présidera chaque commission. Le conseil les vote toutes à l'unanimité.

Commission voirie/cadre de vie : Hervé Massias, Laurent Pradat, Jean-Paul Alphonsout (président), John de Visser, Marc Fournand et Eric Miallaret.

Commission personnel communal : Florence Monerie, Nicolas Jouve (président), Nathalie Peseyre, Aurélie Gouet et Jean-Pierre Lacombe.

Commission bâtiments communaux : Hervé Massias (président), Eric Miallaret, Marc Fournand, Mireille Prévot, Agnès Coudert, Laurent Pradat, J.-Paul Alphonsout, Aurélie Gouet et J.-Pierre Lacombe.

Commission cimetières et églises : Agnès Coudert, Franck Moussard, Nicolas Jouve (président), et Nadine Vaquero.

Commission écoles/vie scolaire :

Hervé Massias (président), Aurélie Gouet, Franck Moussard, Nicolas Jouve, Jean-Baptiste Forestier et Eric Miallaret.

Commission communication : Hervé Massias, J.-Pierre Lacombe (président), J.-Claude Sangoï et Nicolas Jouve.

Commission vie associative/vie sociale : J.-Paul Alphonsout (président), Nadine Vaquero, Franck Moussard, Mireille Prévot, Eric Miallaret, J.-Baptiste Forestier, Nathalie Peseyre et Aurélie Gouet.

Commission budgétaire : Jean-Claude Sangoï (président), Eric Miallaret, Marc Fournand et John de Visser.

Commission appel d'offres / ouverture des plis : Xavier Gruat (président d'office), J.-Paul Alphonsout, Marc Fournand et John de Visser sont titulaires. Sont suppléants : J.-Claude Sangoï (suppléant du président), J.-Pierre Lacombe, Florence Monerie et René Dézieux.

7 – Élection de délégués

Syndicat de la Diège : J.-Paul Alphonsout et Laurent Pradat se portent candidats comme titulaires, Marc Fournand et Nicolas Jouve comme suppléants.

Syndicat des Eaux : Michel Croquet et J.-Pierre Lacombe sont retenus comme titulaires par le Conseil, Florence Monerie et Eric Miallaret comme suppléants.



8 – Désignation des membres de la commission des impôts

M. le Maire expose le fonctionnement de cette commission et son mode de désignation. Il propose de faire la synthèse des deux commissions mises en place en mars 2014 sur les anciennes communes de Sarroux et Saint-Julien. Le Conseil approuve unanimement.

9 – Transfert des emprunts à la commune nouvelle

M. le Maire dresse la liste des organismes prêteurs que les deux anciennes communes utilisaient. Il ajoute que Sarroux vient de contacter un emprunt sur 20 ans d'un montant de 187 100 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations au taux de 0 %. Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour transférer l'ensemble des emprunts en cours à la commune nouvelle.

10 – Désignation du ou des bureaux de vote de la commune

M. le Maire rappelle l'importance des élections prévues en 2017 et pose la question de l'organisation des lieux de vote. Une discussion s'ouvre. La volonté est de ne pas perturber les habitudes de la population. Au final, il est unanimement décidé d'avoir deux bureaux de vote : un à la mairie de Sarroux, un au bâtiment-école de Saint-Julien.

11 – Convention avec la crèche de Bort

M. le Maire propose de passer une convention avec la crèche de Bort-les-Orgues afin de préserver l'agrément d'une administrée et, éventuellement, d'offrir des avantages aux familles qui fréquenteraient cette structure. Une discussion est ouverte dans laquelle M.

Hervé Massias explique le refus apposé par la commune de Sarroux à la convention avec la susdite crèche. Des réponses apaisantes sont données et le principe d'une convention est unanimement accepté par le Conseil.

12 – Adhésion au CNP

M. le Maire expose qu'il convient d'avoir un contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel. Après délibération, le Conseil municipal décide unanimement d'adhérer à la CNP.

13 – Adhésion au service de santé au travail du CDG19

M. le Maire expose qu'il convient d'adhérer à un service de santé au travail. Il propose de recourir à celui du Centre de Gestion de la Corrèze. Le Conseil est unanimement d'accord.

14 – Adhésion aux services du Syndicat de la Diège

M. le Maire rappelle l'intérêt qu'offrent les différents services du Syndicat de la Diège comme l'électrification, l'estimation des travaux de voirie, le suivi de chantiers ou la cartographie. Le Conseil est unanimement d'accord pour adhérer à ces services.

15 – Questions diverses

Le Conseil accepte unanimement de délibérer sur des questions liées à la trésorerie de la commune nouvelle :

Création d'un budget annexe « assainissement ». M. le premier adjoint explique le fonctionnement de ce budget propre à la commune de Sarroux. Le Conseil approuve unanimement cette création.

Création d'un budget annexe « Suc de Rouge ». M. le Maire présente son

fonctionnement pour le lotissement de Saint-Julien. Le Conseil est pour.

Dépenses mandatées au chapitre 6232. M. le Maire indique la nécessité de détailler les grandes lignes de ce chapitre concernant les fêtes et cérémonies. Il explique que dans le passé des abus préjudiciables aux finances communales ont pu être commis en d'autres lieux. Il lui semble utile et nécessaire d'accepter cette proposition de l'inspection des finances publiques. Le Conseil suit unanimement cet avis.

Autorisation des poursuites en cas de non-paiement. M. le Maire demande son avis au Conseil qui se montre unanimement favorable à d'éventuelles poursuites à l'encontre de mauvais payeurs.

Bail Denoux. M. le Maire explique au Conseil que M. Joël Denoux, admis à la retraite, a cessé au 31 décembre dernier de louer des biens se situant sur la section de Chassagnac. Il souhaite que son épouse qui poursuit l'exploitation puisse signer un bail avec la commune. Une discussion est ouverte dans laquelle s'expriment plusieurs avis. Il est décidé d'instruire ce dossier de manière plus approfondie (par exemple, examen de la légalité des procédures envisagées) et de se prononcer lors du prochain conseil.

Repas des aînés. Nathalie Peseyre réclame de l'aide pour aménager la salle omnisports à l'occasion du repas des aînés prévue le 22 janvier. Elle peut compter sur l'appui des membres des membres de la commission "Vie associative – vie sociale".

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22h15.*

Horaires Mairie

Le siège de la commune nouvelle se situe à l'ancienne mairie de Sarroux, où travailleront nos deux secrétaires.

Le téléphone est le : **05 55 96 04 07**. La ligne téléphonique de Saint-Julien est transférée sur celle de Sarroux jusqu'au 31 décembre 2017.

Voici les heures d'ouverture ➤

| JOUR | MATIN | APRÈS-MIDI |
|----------|-----------------|---------------|
| Lundi | 8.30 – 12.00 | 13.30 – 16.30 |
| Mardi | 8.30 – 12.00 | 13.30 – 17.00 |
| Mercredi | 8.30 – 12.00 | Fermée |
| Jeudi | 8.30 – 12.00 | 13.30 – 17.00 |
| Vendredi | 8.30 – 12.00 | 13.30 – 17.00 |
| Samedi | Sur rendez-vous | |

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Depuis ce 1er janvier, Sarroux – Saint Julien est une des 72 communes intégrant la nouvelle communauté de communes Haute-Corrèze Communauté dont le siège est à Ussel. L'ensemble impressionne : 1 895 km², 75 km séparent l'extrémité nord de l'extrémité sud, plus de 34 000 habitants, 103 conseillers communautaires dont 2 pour notre commune (Ussel en a 21, Bort 6, Meymac 5, Neuvic 3 et chaque autre commune 1). Dans un premier temps, les compétences reprennent celles des anciennes six intercommunalités constitutives de ce nouveau territoire. Y figurent le développement économique, la promotion touristique grâce à un office de tourisme communautaire,

le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI qui remplacera celui que nous avons actuellement), la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Le 5 janvier, Pierre Chevalier, maire de Laroche-près-Feyt sur le plateau de Millevaches et actuel président du Syndicat de la Diège, est devenu président de Haute-Corrèze Communauté après une très longue et laborieuse élection. Il pourra compter sur quinze vice-présidents parmi les lesquels on compte Danielle Coulaud et Nathalie Delcouderc-Juillard.

Notre maire, Xavier Gruat, a été nommé conseiller délégué en charge de l'Office de Tourisme.

FOYER RURAL DU PLATEAU BORTOIS

Le bureau du Foyer Rural du Plateau Bortois avait invité les adhérents de l'association et les élus à la traditionnelle galette des rois et reines ce samedi 7 janvier. En présence du maire Xavier Gruat, le président Christian Jaly a présenté ses vœux et annoncé le programme de l'après-midi qui a débuté par la projection d'un montage de photos sur la balade du 17 août dernier organisée avec la coopération du Conseil départemental. Ce montage réalisé de main de maître par Jean-Louis Veillat fut l'occasion de se remémorer d'excellents moments de convivialité, de partage et de découvertes. La projection s'est achevée avec des vues de la dernière fête des fruits d'automne. La galette était alors la bienvenue pour poursuivre cette rencontre amicale.



Albert Trespeuch annonçait le calendrier des festivités de l'année qui commence. Le bâtiment qui abrite habituellement le Foyer rural fait peau neuve à partir de février, ce qui met en sommeil l'association qui renaîtra avec l'été venu puisque le **25 juin** se déroulera le **videgrenier** qui s'étalera sur le stade. La **Saint-Barthélémy** prendra, cette année, une couleur particulière. En effet, ce sont deux jours entiers de fête qui attendent les amateurs de réjouissances. Le **samedi 26 août**, le groupe **Icoranda** animera avec la faconde qu'on lui connaît des stands consacrés aux vieux métiers. Ses membres rendront le début de soirée très festif, notamment le repas qui aura une thématique précise (mais le secret est encore gardé). À partir de 22 heures, le bal sera mené par l'orchestre **Pierre André** dont la réputation n'est plus à faire.

Le lendemain, **27 août**, les amateurs de sensations fortes seront gâtés avec des **démonstrations** époustouflantes **de BMX** et les plus téméraires pourront s'initier à ce sport de haute voltige. La fête se terminera avec la course des ânes toujours aussi haletante, amusante et éprouvante pour les nerfs des modestes parieurs.

À l'automne, un bal « années 80 » et un concours de belote sont programmés. Et, bien sûr, **le 29 octobre**, la Fête des Fruits d'Automne attirera toujours autant de curieux que d'acheteurs avant que n'arrivent les frimas de l'hiver.

ASSOCIATION LOISIRS & CULTURE

ATELIER D'OCCITAN

L'A. L. C. organise, depuis le mois d'octobre, un atelier d'occitan, le premier jeudi de chaque mois à 20 h. 30 à la salle Marcel-Bredèche. Entre quinze et vingt personnes le fréquentent à présent, pour découvrir, parler ou simplement entendre la *lenga dei país*.

Des projections de films, des chansons, les petites histoires que chacun peut raconter sont autant de moments de partage, de rire et d'émotion.

La demande est forte de la part des participants concernant la découverte, voire l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.



Et l'idée d'une soirée de fin d'année est déjà sur les rails, soirée ouverte à tous afin de présenter à un plus large public les différentes facettes de l'atelier.

Rappelons que les personnes intéressées peuvent toujours nous rejoindre, la seule participation demandée étant l'adhésion annuelle de 10€ par personne à l'Association Loisirs & Culture.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

⇒ En **février**, projection du film documentaire réalisé par **Alain Vignaud**

⇒ En **mars**, rencontre autour de la bande dessinée, avec le dessinateur **François Baranger**.

BIBLIOTHÈQUE

Nous rappelons que la bibliothèque de Saint-Julien, salle Marcel-Bredèche, est ouverte tous les **lundis de 15 h 30 à 18 h**.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée Générale de l'A. L. C. se tiendra le **21 janvier à 20 heures 30**, à la **mairie de Saint-Julien. Venez nombreux !**

Le conseil municipal de Sarroux-Saint-Julien



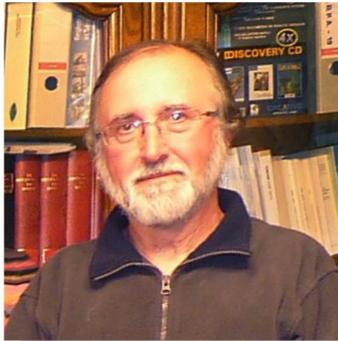
Xavier Gruat, Maire



Jean-Claude Sangoi,
1^{er} Maire-adjoint



Nicolas Jouve,
2^{ème} Maire-adjoint



Jean-Paul Alphonsout,
3^{ème} Maire-adjoint



Jean-Pierre Lacombe,
4^{ème} Maire-adjoint



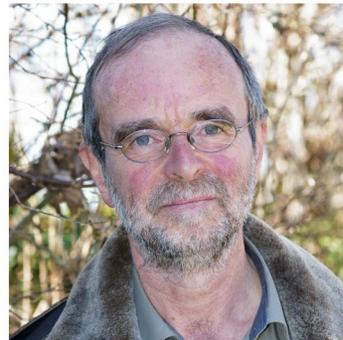
Hervé Massias,
5^{ème} Maire-adjoint



Michel Cheminade,
Conseiller



Agnès Coudert,
Conseillère



John De Visser,
Conseiller



René Dézieux,
Conseiller



Jean-Baptiste Forestier,
Conseiller



Marc Fournand,
Conseiller



Aurélie Gouet,
Conseillère



Jean-Jacques Gouttebroze,
Conseiller



Éric Mialaret,
Conseiller



Florence Monerie,
Conseillère



Franck Moussard,
Conseiller



Nathalie Peseyre,
Conseillère



Laurent Pradat,
Conseiller



Mireille Prévot,
Conseillère



Nadine Vaquero,
Conseillère

Les employés communaux



Sylvie Antraigue,
Agent de Service



Isabelle Barrier,
Secrétaire de Mairie



Cécile Bos,
Cantinière



Christine Bourdin,
Agent de Service



Philippe Bout,
Employé communal



Blandine Delmas,
Animatrice périscolaire



Annie Falgère,
Cantinière



Élisabeth Farge,
Aniamtrice A. L. S. H.



Céline Garcia,
A. T. S. E. M.



Patrick Magnier,
Employé communal



Pascale Vézat,
Secrétaire de Mairie



Stéphanie Vialard,
Directrice A. L. S. H.

INFOS « EN VRAC »

SARROUX RECENSÉE

L'ancienne commune de Sarroux sera recensée du 19 janvier au 18 février. Tout le monde connaît les principes de cette opération qui se renouvelle tous les cinq ans.

Les résultats sont très importants pour nous puisqu'ils déterminent en grande partie le montant du financement étatique. Cette année, il sera effectué par Mme Delphine Boin. Vous lui réserverez le meilleur accueil possible et lui confierez des données qui restent strictement confidentielles (aucun service de l'État n'a accès à des données personnelles ou familiales). Nous vous remercions d'ores et déjà pour l'aide précieuse que vous apporterez à la réalisation de ce recensement.



DES PIZZAS À SARROUX

Une nouveauté pour 2017 : à partir du 4 janvier, le camion d'Arnaud Pizzas sera sur le parking de l'école de Sarroux tous les mercredis de 17 heures 30 à 21 heures 30. Vous y trouverez votre bonheur grâce à une grande variété de produits se déclinant autour d'une base tomates ou d'une base crème fraîche ou de pizzas dessert (et oui !). De quoi vous régaler ! Pour le paiement, les espèces, les chèques ou les cartes font l'affaire. Et si vous avez une commande à passer, n'hésitez pas : 06 83 20 12 98.

GRIPPE AVIAIRE H5N8 :

Les maires ont pour responsabilité d'assurer une mise à jour du **recensement des détenteurs d'oiseaux** de leur commune qu'ils soient professionnels ou non, tel que le prévoit l'arrêté du 24 février 2006 « relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire » dont vous trouverez copie ci jointe.

En pratique, compte tenu du contexte de crise lié aux foyers actuels, **le recensement attendu est celui des volailles** et a pour objectif de disposer de données accessibles rapidement en cas de besoin (ex : en cas d'extension de la maladie).

Selon les détenteurs, 2 cas de recensement sont distingués :
– celui des professionnels, qui est effectué par l'administration
– celui des particuliers (basses-cours privées), qui est de la responsabilité des maires.

Pour ce 2ème cas, les maires sont invités à informer leurs administrés que ces derniers doivent leur adresser une déclaration de détention de volailles.

Un formulaire de déclaration (Cerfa 15472*01) dédié est accessible sur le site suivant : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/g.f/cerfa_15472.do

NB : pour les particuliers, la rubrique « votre vétérinaire » est facultative.

Ce recensement doit être tenu à jour. La liste des détenteurs est à conserver en mairie.

Il est demandé aux maires d'informer les détenteurs de volailles de leur commune :

- de **confiner** systématiquement et en permanence **les volailles et autres oiseaux captifs** en bâtiment fermé ou de les protéger par des filets ou grillages afin d'éviter les contacts des volailles avec les oiseaux sauvages
- de réduire les parcours de sorte que soit évitée la proximité avec des points d'eau naturels, cours d'eau ou mares.

Aucune dérogation n'est possible à ces dispositions pour les élevages non commerciaux.

Les maires rappelleront l'importance des mesures d'hygiène, dénommées « mesures de biosécurité » à appliquer dans

les basses-cours en vue d'éviter l'introduction ou la diffusion de la maladie.

Il s'agit en pratique :

– de protéger les points d'alimentation et d'abreuvement afin que les oiseaux sauvages ne puissent être attirés
– d'assurer un nettoyage et une désinfection réguliers des volières et du matériel,

– de se laver les mains avant et après les soins aux animaux.

Enfin, en complément de ces mesures d'hygiène, il est important de noter que tout trouble de santé sur les volailles doit être signalé rapidement à un vétérinaire, en vue d'une détection rapide en cas d'influenza aviaire (perte d'appétit, chute de ponte, animaux prostrés, tête gonflée, mortalité, etc.).

Enfin, il convient de noter que **ce virus est non transmissible à l'homme**. Les volailles qui n'ont présenté aucune des signes décrits ci-dessus peuvent être consommées.

PREMIÈRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA POPULATION

Nous reprenons à notre compte la coutume de Saint-Julien qui, depuis près de vingt ans, voulait que la municipalité présentât ses vœux au cours d'une "assemblée générale de la population".

Ce moment de démocratie participative, cet échange annuel entre les élus et la population de la commune permet à chaque citoyen de présenter ses doléances, de faire des propositions ou des suggestions au conseil et de dire aussi son appréciation sur les travaux effectués.

Rendez-vous donc, habitants de Sarroux-Saint-Julien, **dimanche 22 janvier, à 10 h**, à la salle Marcel-Bredèche, à notre première Assemblée Générale qui se clôturera, comme il se doit, par le verre de l'amitié.

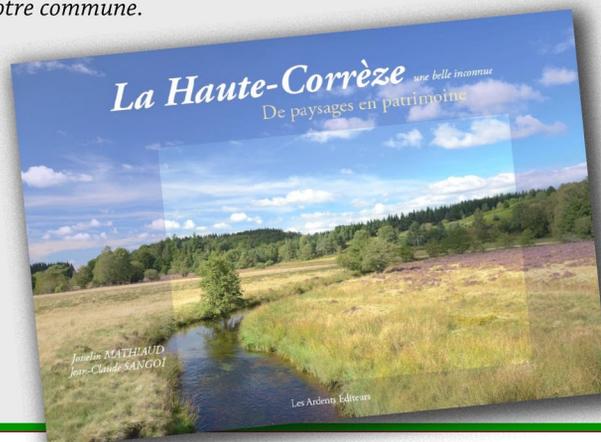
UNE BELLE NOUVEAUTÉ

C'est un tandem, cette fois, qui nous offre de découvrir les richesses insoupçonnées du côté de chez nous.

La Haute-Corrèze, une belle inconnue, paru fin octobre aux Ardents Éditeurs, nous emmène, dans le sillage de l'œil photographique de **Josselin Mathiaud**, à la découverte d'une « Haute-Corrèze riche de son passé, de sa nature, de ses paysages ruraux et architecturaux insoupçonnés » comme le dit si bien **Jean-Claude Sangoï**, auteur des textes.

C'est peu s'avancer de dire que ce très bel ouvrage connaîtra un beau et long succès, qui nous entraîne de Bort jusques aux Monédières, en passant par les pays d'Eygurande et de Ventadour « là où bat le cœur de la Corrèze » comme aimait tant à le rappeler le regretté Simon Louradour.

Vous pourrez bien sûr retrouver **Jean-Claude & Josselin** tout au long des manifestations qui se dérouleront en 2017 sur notre commune.



COMITÉ D'ANIMATION

L'Assemblée Générale du Comité d'Animation s'est déroulée le mercredi 28 décembre en mairie de St Julien. La séance est ouverte à 18h00.

Nicolas Jouve et Éric Miallaret remercient au nom du conseil municipal les membres du Comité d'animation pour leur implication tout au long de l'année et nous confirment que la municipalité s'efforcera de soutenir l'association par le renouvellement de la subvention communale.

Pascal Margot remercie à son tour les personnes présentes, Xavier Gruat, maire de la commune, ainsi que les membres du conseil municipal de Saint-Julien pour les travaux d'aménagement du bloc sanitaire prévus à Saint-Nazaire et le frigidaire de la salle Marcel-Bredèche.

BILAN MORAL

Une année prometteuse, avec un investissement solide des membres du comité et aussi un remerciement aux bénévoles qui ont participé au bon fonctionnement des manifestations. Tout de même quelques questions se posent concernant le manque de participant à nos manifs, une longue réflexion est faite à ce sujet...

BILAN FINANCIER

Nicolas Jouve, trésorier de l'association nous fait part du bilan financier :

Bilan déficitaire un document a été transmis aux personnes présentes à cette réunion.

Nous donnons quitus à Nicolas pour sa gestion des comptes de l'année 2016.

Le bureau étant démissionnaire il est procédé à une nouvelle élection.

RENOUVELLEMENT DU C. A.

Le conseil d'administration est composé de :

Gilles ARSAC – Benoit CHAMFEUIL - Xavier CHAPTINEL - Mathieu DE MIJOLLA - Vincent DELMAS - Gilbert

FOURNIAL – Nicolas JOUVE – Robin L'HERMITTE- Yann LATGE - Pascal MARGOT- Eric MIALLARET – Laurence MIALLARET – Jérôme ORSAL – Léna TERNAUX- Stéphanie VIALARD.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le nouveau bureau est composé de :

Président : Pascal MARGOT

Vice-présidents : Robin L'HERMITTE & Benoit CHAMFEUIL

Trésorier : Mathieu DE MIJOLLA

Vice trésorier : Yann LATGE

Secrétaire : Léna TERNAUX

Vice-secrétaire : Stéphanie VIALARD

QUESTIONS DIVERSES

Un problème est soulevé : plusieurs reprises des personnes se sont permises de fumer dans des lieux publics, nous veillerons à ce que cela ne se reproduise plus.

De plus, pour une bonne cohésion des bénévoles, il est important que les rôles puissent tourner lors des manifestations et de penser aussi que le travail en équipe se déroule avant, pendant et après chaque manifestation.

CALENDRIER 2017

- le **18 février** : soirée poulet au curry.
- le **8 avril** : soirée concert.
- le **17 juin** : repas feu de la Saint Jean
- les **29 & 30 juillet** : Fête patronale
- le **23 septembre** : concours de belote
- le **14 octobre** : repas à définir
- le **17 décembre** : belote de Noël

DES MIGRANTS À VIOUX

À la fin octobre de l'an passé, la Préfecture de la Corrèze prévenait le maire de Sarroux, Jean-Claude Sangoï : des migrants mineurs de la « jungle de Calais » seraient provisoirement installés dans les locaux de la colonie de vacances appartenant à la CCAS (Caisse Centrale d'Activité Sociale) de l'énergie. Tout est ensuite allé rapidement. Et à la première heure du jeudi 3 novembre, un autocar transportant 26 mineurs arrivait sur le site.

Ces jeunes au passé meurtri et à l'avenir incertain arrivent d'Éthiopie pour 22 d'entre eux, du Soudan (3 arrivants) et d'Afghanistan (un jeune). Après un harassant voyage de plus

de seize heures depuis Calais, les jeunes ont mis pied à terre fatigués mais très souriants. Une rapide collation les attendait avant un lit douillet impatientement espéré.

L'encadrement est remarquable : toute une équipe s'active auprès du directeur du centre, M. François Grodwohl. Ces jeunes sont évidemment libres d'aller et venir, ce qu'ils font sans aucune gêne pour qui que ce soit. Des activités leur sont proposées comme des cours de français, des sorties ou des balades. Des inspecteurs de l'immigration britannique sont venus sur le site rencontrer les jeunes qui souhaitent tous franchir la Manche. Au final, les autorités britanniques ont retenu huit dossiers et, ainsi, huit migrants sont partis pour

le Royaume-Uni. Deux ont quitté les lieux, ce qui est très peu par rapport à d'autres centres qui ne disposent peut-être pas d'une équipe d'encadrants aussi motivée et efficace que celle de Vioux. De leur côté, la Préfecture et la Sous-Préfecture veillent au bon déroulement de ce séjour et jouent la carte de la transparence vis-à-vis de ces migrants à priori méfiants envers les autorités officielles.

En ce début d'année, il reste donc 16 mineurs qui devraient, aux dernières nouvelles, avoir quitté les lieux à la fin du présent mois. Ils seront pris en charge par le service social à l'enfance et les services départementaux.

Le décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013 relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014, a étendu la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées de 10 à 15 ans.

Cette mesure est également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est à dire délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Les services du ministère de l'Intérieur ont travaillé en lien avec le ministère des Affaires Étrangères, pour que la rubrique «

CARTES D'IDENTITÉ PÉRIMÉES

conseils aux voyageurs » régulièrement mise à jour par le ministère des Affaires Étrangères, précise, pays par pays, si une CNI dont la validité est en apparence dépassée, est utilisable pour rentrer dans le pays. D'une manière générale, ce site recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide.

Cependant, des difficultés sont rapportées régulièrement par les usagers qui se voient refuser l'embarquement à bord de vols ou bateaux de croisière, y compris pour se rendre dans un pays ayant officiellement accepté les CNI prorogées.

En conséquence est autorisé le **renouvellement des CNI périmées**, ou en voie de l'être, à **deux conditions** cumulatives et **uniquement dans cette hypothèse**

- l'usager est en mesure de **justifier de son intention de voyager à l'étranger** dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage ;

- l'usager **n'est pas titulaire d'un passeport valide**.

La preuve du voyage se fera par des moyens tels que le titre de transport, réservation ou devis auprès d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur.

PING SAINT-JULIEN-PRÈS-BORT

Compétitions :

La 1ère phase de championnat est terminée.

En Régional (R2) : notre équipe 1 a réalisé un excellent parcours – 2ème de poule, elle a bataillé jusqu'au dernier match des barrages pour l'accession en R1. Elle obtient finalement la 4ème place et poursuivra l'aventure en R2 lors de la 2ème phase. En début de saison, nous aurions signé des deux mains pour avoir un tel résultat. Une nouvelle fois, félicitations à : Thomas De Mijolla (capitaine), David Floret, Pierre Rongier et Benjamin Guérin (Junior 1ère année), notre équipe porte haut les couleurs du Club.

En Départemental :

- D2, poule A : notre équipe 2 se classe 3ème, devancée par Allasac (2) et l'ASPO Brive (2). Le retour en D1 est toujours en attente !!!

- D2, poule B : petite déception pour notre équipe 3 qui termine dernière de sa poule. Néanmoins, le maintien est acquis (c'est le dernier de la poule A qui descend en D3). Nos joueurs nous donnent rendez-vous pour la 2ème phase.

- D3 : notre équipe 4 est 8e de poule. Vendredi 16 décembre, à Tulle, lors de la journée finale des D3, nos jeunes joueurs qui poursuivent leur apprentissage, ont perdu deux matches pour une victoire. Classement final : 21e de ce championnat relevé.

Championnat Jeunes par équipes :

Deux équipes du Club participent à cette compétition, en catégorie Benjamin.

Notre équipe 1, composée de Lou Lachaise et d'Alexandre Charbonnel, a terminé 1ère lors des deux premières journées. Le titre de champion de la Corrèze est en vue ... il faudra confirmer

ces bonnes dispositions lors des deux journées suivantes, en 2e phase.

Notre équipe 2 – Zoé et Mathis Gruat – a obtenu une brillante seconde place lors de la 1ère journée mais n'a pas participé à la 2ème. Elle chute à la 7ème place au classement général.

Critérium : Lou Lachaise en National.

8 joueurs du Club sont engagés dans cette compétition et obtiennent des résultats satisfaisants.

- 1er tour :

Départemental (à Beynat) : En D2, Gilbert Fournial (2e), Stéphane Ternat (5e).

En Junior, Benjamin Guérin (1er), accession au régional.

Régional (à Panazol) : En Benjamin, Lou Lachaise (1ère), accession au national. Benjamin, Alexandre Charbonnel (6ème) Mathis Gruat (7ème).

Pour la première fois dans l'histoire du Club, une joueuse accède au niveau national. *Bravo Lou !*

- * 2ème tour :

Départemental (à Allasac) : En D2, Stéphane Ternat (3e), Pierre Rongier (4e).

Régional à Boisseuil : En Junior, Benjamin Guérin (5ème).

National (à Montauban) : En Benjamin, Lou Lachaise (12ème). Lou termine dernière de sa compétition avec 7 défaites, mais elle a produit du jeu et emmagasine de la confiance. Assurément, une expérience à renouveler.

Coupe de la Corrèze :

Trophée Courtois : Thomas De Mijolla et Benjamin Guérin ont accueilli, samedi 17 décembre, salle omnisports, une excellente équipe de Beynat. Victoire 5 à 0.

Infos Club :

Effectifs : 34 licenciés pratiquent régulièrement le Tennis de Table au sein du Club. 2 personnes sont inscrites en activité loisir découverte. Le Club s'est engagé dans le cadre des activités périscolaires (les lundis de 15 h à 16 h30).

Nouveaux maillots : Cyrille Rousseau (Carrefour Market) maintient son soutien au Club. Les joueurs sont dotés de nouveaux maillots. Une manifestation, avec pot de l'amitié, officialisera bientôt cette démarche. Nos remerciements à Cyrille.

Tombola : C'est dans une agréable ambiance qu'a eu lieu le tirage de la traditionnelle tombola du Club, salle omnisports, vendredi 16 décembre 2016. Nous remercions les personnes qui achètent les billets mais, également, celles qui nous offrent des lots. Un merci tout particulier à Vanessa et Xavier Gruat pour leur générosité. La recette de cette manifestation contribue largement à la bonne marche du Club.

Les entraînements ont lieu le mardi et vendredi soir, à partir de 20 h 30. Le Club reste ouvert à toute nouvelle adhésion (compétition ou loisir).

Contacts éventuels : Thomas De Mijolla 06 67 51 71 54 – Gilbert Fournial 05 55 96 72 52.



L'école de tennis de table



A. L. S. H.

Le thème du Fantastique et, en fin de séjour, des activités consacrées à Halloween, étaient au programme des vacances de la Toussaint à l'Accueil de loisirs sans hébergement de Saint-Julien.

Accueillis dans une ambiance conviviale et de solidarité partagée, les enfants du plateau bortoïse ont également participé à des jeux aquatiques à la piscine et ont aussi profité des structures gonflables installées à Bort. L'A. L. S. H. est ouvert les mercredis de 12 heures à 18 h 30 et, durant les vacances scolaires, de 7 heures à 18 h 30.

Informations complémentaires au 06.87.40.20.05.

JUDO CLUB DU PLATEAU BORTOIS

Quelques résultats :

Tournoi de la Haute Corrèze N°1 à Égletons le 26 novembre :

Les médaillés du club :

Micro-Poussin(e)s : Fonmartin Bastien, Moussard Achille, Joly Mathis, Larive Ethan, Simon Diego, Chanteloube Yoann.

Poussin(e)s : Perrier Pierre, Eydan Nolan.

Benjamin(e)s : Perrier Maxime, Pitet Lilian.

Mini-Poussin(e)s : Buge Romane, Jaly Leo, Arvy Axel, Vert Estelle.

Examen régional kata à Limoges le 3 décembre : Laura Bourdoux et Nina Barouquier ont réussi l'examen « kata » pour l'obtention de la ceinture noire.

Tournoi des Orgues mini-poussin(e)s et poussin(e)s par équipes organisé par le Judo Club du Plateau Bortois au dojo de Bort 3 décembre :

7 équipes au total, environ 60 jeunes (l'équipe 1 se classe 3ème et l'équipe 2 se classe 5ème).

Participants du club :

Falgère Lucas, Sibial Robin, Jaly Leo, Arvy Axel, Champetier Manayé, Moussard Angèle et Anouck, Lopez Lenny, Roux Margaux, Paris Eddy, Perrier Pierre, Eydan Nolan, Guindre Lea, Peyronnet Ema, Rodde Heloise.

Tournoi régional des grades « shiai » à Limoges le 3 décembre: Nina Barouquier marque 40 points et Laura Bourdoux 17 points de plus pour l'obtention de la ceinture noire.

Venez essayer le judo et le taïso !

**DEUX SEANCES D'ESSAIS GRATUITES (judo et taïso)
AVEC PRÊT D'UN KIMONO POUR LE JUDO.**

Pour de plus amples renseignements, contactez :

Sébastien FONMARTIN

(diplômé d'État) au 06/19/92/27/65

Site Internet : www.judo19.fr



LA DORDOGNE DE VILLAGES EN BARRAGES

L'Assemblée Générale qui a eu lieu à Margerides, courant novembre, a entériné l'intégration de trois nouvelles communes à notre projet : Sarroux, Confolent et Monestier. Cela portera à vingt le nombre de communes concernées par notre projet.

Gageons que la prochaine randonnée intégrale, qui aura lieu début juin, ne sera pas des plus faciles.

La randonnée pour le Téléthon a eu lieu à Sérandon comme l'année passée, après un matin froid, un soleil magnifique nous a accompagnés jusqu'à midi où un bon repas nous attendait chez Lisa. Une trentaine de convives s'est retrouvée en décembre à Margerides au « Puy Blanc » pour le repas de fin d'année.

De nombreux projets devraient aboutir cette année et en particulier la passerelle au dessus de la Diège, nous vous tiendrons au courant.

Et pour finir je tiens au nom de toute l'association, à vous souhaiter une bonne et heureuse année .

Patricia Pradel

DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles de André, Adrien, René ADOUE de la Fourcherie ; Marie, Denise, Angèle ARFEUILLE épouse Lachaise du Longeard ; Huguette Claudie, Jeannine BIAU des Alouettes ; Agnès Pachot épouse DARENNE du lotissement de Beauregard ; André, Marc, Cyprien DENOUX de Ligniac ; Gertrud, Ida Anna KRAUSE, épouse DINTER de Saumat ; Odette, Marie-Louise BESNIER épouse MOINS au Bourg de Sarroux ; Renée, Marie, Odette PERRET du Bourg de Saint-Julien.

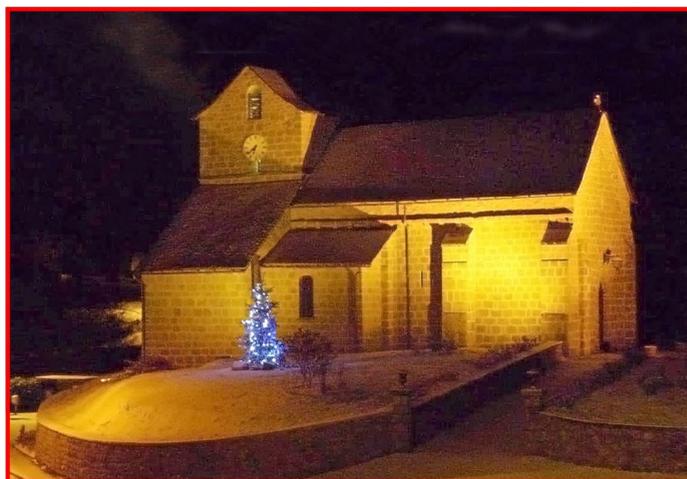
MARIAGE

Amandine Estève et Mickaël Fouillade, du lotissement de Sarroux, ont uni leurs destinées, le 2 juillet.
Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !

NAISSANCES

Nous apprenons avec plaisir les naissances d'Agathe Gruson-Joux, le 10 octobre à Beaumont (63) d'Annalyne DUTUEL, de Mickaël et Marjorie Micas, du Puech, le 11 octobre de Melvyn BRUN-RAYNAUD, de Nicolas Brun et Vanessa Raynaud, route de Saint-Nazaire, et le 12 octobre à Clermont-Ferrand d'Alice Anne-Marie, Michèle FONMARTIN, de Sébastien et Laurence Délit au Longeard.

PATRIMOINE DE SARROUX-SAINT-JULIEN



L'église Saint-Barthélemy illuminée